

Délibération de l'Assemblée Générale

Numéro de la délibération : D - 2019/AG06-01

Date : Vendredi 21 juin 2019

Objet : Approbation de l'avenant n°2 à la Convention constitutive

Vu le Décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupement d'intérêt public,

Vu l'arrêté n°2017-084 du 18 juillet 2017 portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public ESEA,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public ESEA,

Membres présents

Site ESEA de

Alexandre André	CHU de Limoges	Limoges
Isabelle Bielli Nadeau	Vice-Présidente ESEA (Clinique les Cèdres – Brive)	Limoges
Guillaume Bellicchi	CH de Périgueux	Limoges
Remy Bironneau	Maison de Santé Marie Galène	Bordeaux
Nicolas Campestre	GHT des Landes	Bordeaux
Sandrine Cuissard	PTA 79 – Sud	Poitiers
Hervé Delengaigne	Président ESEA (CHU de Bordeaux)	Bordeaux
Maryse Delibie	CHIC RDD et Ehpad Porte d'Aquitaine	Bordeaux
Jean Desmaison	URPS Chirurgien Dentistes NA	Poitiers
Michèle Dupuy	ARS NA	Bordeaux
Pierre Yves Farrugia	URPS MK NA	Poitiers
Laurent Feron	SSR Melioris Le grand feu	Poitiers
Bruno Faulconnier	Vice-Président ESEA (CH de Niort)	Bordeaux
Patricia Gaillard	UGEAM	Bordeaux
Bertrand Mafrand	HIHL	Limoges
Vincent Pascassio Comte	ARS NA	Bordeaux
Pascal Pousse	PTA 79 – Nord	Poitiers
Benoit Ribette	Aquirespi	Bordeaux
Jean-Jacques Sallaberry	CHU de Poitiers	Poitiers
Patricia Siguret	ORU NA	Bordeaux
Didier Simon	URPS ML NA	Bordeaux

Invités permanents

Stéphane Bouvier	Ordre des médecins	Limoges
Benjamin Furnemont	Agent Comptable ESEA	Bordeaux
Etienne Klein	France Assos Santé NA	Bordeaux
<i>en remplacement de Michel Perdriset</i>		
Noëlle Saint Upéry	Directrice ESEA	Bordeaux

Invités

Nicolas Barbot	Responsable Agence ESEA de Poitiers	Poitiers
Sandrine Bosc	DAF – DRH ESEA	Bordeaux
Jean-Christophe Drapier	Adjoint au Responsable de l'Agence de Poitiers	Poitiers
Florent Lachal	Chef de Projets	Limoges
Eric Maynard	Responsable Agence ESEA de Limoges	Limoges
Catriona Raboutet	Responsable Agence ESEA de Bordeaux	Poitiers
Regis Rose	Directeur Adjoint ESEA	Bordeaux

Membres Excusés

Dominique Desmay	CH de la Côte Basque	
France Bereterbide	ARS NA	
Dominique Desmay	CH de la Côte Basque	
Nicolas Mazoin	ADAPEI 33	
Alain Mosconi	CH Charles Perrens	
Annie Pescher	EPDA de la Corrèze	
Samuel Prاتمarty	ARS NA	
François Martial	URPS Pharmaciens NA	Bordeaux
François Ottaviani	URPS MK NA	Bordeaux

Délibération :

En vue d'une communication plus diversifiée et adaptable à chaque contexte territorial, le Président du GIP ESEA propose de modifier l'article 16 de la Convention Constitutive du GIP ESEA, comme suit :

Article 16. Animations territoriales, promotion de la e-santé

L'ensemble des acteurs de santé, promoteurs et bénéficiaires, sont régulièrement invités à participer à des animations territoriales organisées par les agences de proximité afin d'échanger et de partager sur les projets territoriaux et sur l'activité du Groupement.

Par ailleurs, dans l'objectif principal d'accroissement des usages, le Groupement assurera la promotion des projets et services de e-santé, via des actions de communication (évènementiels divers, communication numérique, ...) favorisant une plus large lisibilité de la stratégie e-santé et facilitant ainsi la diffusion des services en territoires.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

Après son adoption par l'Assemblée Générale celle-ci sera transmise au Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Résultat de la Décision :

Unanimité

Majorité des $\frac{3}{4}$:

..... Pour

..... Contre

..... Abstention

La décision des Membres de l'Assemblée Générale ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est certifiée exécutoire.

Madame Noëlle SAINT-UPERY,
Direction ESEA Nouvelle-Aquitaine



Monsieur Hervé DELENGAIGNE,
Président Conseil Administration
ESEA Nouvelle-Aquitaine



GIP ESEA Nouvelle-Aquitaine

Avenant n° 2

du 21 juin 2019

à la

Convention Constitutive

du 30 mai 2017

Article 16. Animations territoriales, promotion de la e-santé

L'ensemble des acteurs de santé, promoteurs et bénéficiaires, sont régulièrement invités à participer à des animations territoriales organisées par les agences de proximité afin d'échanger et de partager sur les projets territoriaux et sur l'activité du Groupement.

Par ailleurs, dans l'objectif principal d'accroissement des usages, le Groupement assurera la promotion des projets et services de e-santé, via des actions de communication (évènementiels divers, communication numérique, ...) favorisant une plus large lisibilité de la stratégie e-santé et facilitant ainsi la diffusion des services en territoires.